

Série de sprint Nordiq Canada

Critères de sélection

2023-24



Table des matières

1. Informations générales.....	3
2. Admissibilité	4
3. Objectifs de la série de sprint Nordiq Canada	4
4. Compétitions admissibles pour la saison 2023-2024	5
5. Pointage de la série	5
6. Prix	6
7. Annexe A : Système de points de Coupe du monde	7

CORRECTION : 27 novembre 2023

Le point 5.2.c est corrigé en "Les 6 meilleurs résultats de 10 courses seront utilisés pour créer une liste de classement" au lieu de "Les 8 meilleurs résultats de 10 courses seront utilisés pour créer une liste de classement".

1. Informations générales

- 1.1. Le présent document décrit les critères qui seront utilisés par Nordiq Canada pour nommer les gagnants et créer le classement de la série de sprint Nordiq Canada 2023-24.
- 1.2. Ce document a été rédigé en vertu de la *Politique de sélection, nomination et annonce de l'ÉNS* de Nordiq Canada.
- 1.3. Les appels de la décision de Nordiq Canada concernant le classement de la série de sprint de Nordiq Canada peuvent être déposés en vertu de la *Politique de règlement des différends et des appels* de Nordiq Canada. Les appels de la décision du PAA de Sport Canada rendue en vertu des *Politiques et procédures du PAA* de Sport Canada (article 6 ou 11) peuvent être adressés conformément à l'article 13.
- 1.4. Le (la) DHP ou le (la) DDS de Nordiq Canada a l'autorité et se réserve le droit de modifier ce document avant les dates de sélection dans les circonstances suivantes :
 - a. En cas de circonstances imprévues hors de contrôle de Nordiq Canada qui empêchent le (la) DDS d'appliquer les procédures de sélection de façon juste et objective;
 - b. Lorsque des renseignements additionnels (ou modifiés) considérés pertinents par Nordiq Canada concernant les critères sont fournis par des parties externes incluant, sans s'y limiter, un comité organisateur, Sport Canada ou tout autre organisme pertinent.
 - c. Pour corriger, clarifier ou amender toute incohérence, erreur ou omission.
 - d. Circonstances par rapport à la COVID-19 incluant, sans s'y limiter : annulation ou report de course, restrictions aux frontières, restrictions sur les voyages, restrictions sur les déplacements, impossibilité d'assurer la sécurité des athlètes, etc.

Les modifications apportées au présent document seront publiées conformément à la *Politique de sélection, nomination et annonce de l'ÉNS*. Nordiq Canada décline toute responsabilité envers quiconque à la suite d'une quelconque modification.
- 1.5. Les athlètes et les entraîneurs sont responsables de lire et de comprendre le contenu du présent document et des documents et politiques qui y sont associés. Pour toute clarification, veuillez contacter le (la) DHP.
- 1.6. La période de qualification est du 1^{er} novembre 2023 au 31 mars 2024.

- 1.7. Les athlètes seront classés et nommés seulement lorsque les conditions d’admissibilité auront été vérifiées par Nordiq Canada.

2. Admissibilité

- 2.1. Pour être considéré pour une sélection en tant que gagnant de la série de sprint et selon le classement, un athlète doit :
 - a. Être membre de règle de Nordiq Canada¹;
 - b. Être membre d’un club affilié à Nordiq Canada;
 - c. Détenir un passeport canadien valide;
 - d. Détenir une licence de course de Nordiq Canada valide; et
 - e. Détenir une licence canadienne de la FIS valide.

Notez qu’il y a une possibilité d’obtention de brevet grâce au classement de la série de sprint. Il est recommandé de revoir les critères du PAA de Nordiq Canada pour veiller à ce que tous les critères d’admissibilité soient respectés.

3. Objectifs de la série de sprint Nordiq Canada

- 3.1. Nordiq Canada présente la série de sprint pour atteindre les objectifs suivants :
 - Donner de la valeur au développement de la vitesse en tant qu’habileté athlétique dans notre système.
 - Combler la lacune actuelle d’athlètes de sprint dans notre système.
 - Mettre l’accent sur les courses domestiques.
 - Créer des opportunités et des cheminements additionnels pour la sélection au PAA.

¹ Veuillez consulter les Règlements généraux de Nordiq Canada pour une description complète des membres en règle.

4. Compétitions admissibles pour la saison 2023-2024

Date	Lieu	Catégorie	Format
Période 1			
12-17 décembre 2023	Anchorage, AK, É.-U.	Coupe Nordiq (COC)	SP L, SP C
Période 2			
4 janvier 2024	Mont Sainte-Anne, QC	Coupe Nordiq (COC)	SP L
Période 3	Une seule des compétitions des championnats de l'Est OU de l'Ouest peut compter pour les points (voir 5.2).		
12 janvier 2024	Canmore, AB	Coupe Canada/Championnats de l'Ouest	SP L
2 février 2024	Sherbrooke, QC	Coupe Canada/Championnats de l'Est	SP L
Période 4	AUCUNE COMPÉTITION		
Période 5			
9-16 mars 2024	Nakkertok, QC	Coupes Nordiq (COC)/Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada 2024	SP C

5. Pointage de la série

- 5.1. Le système de point utilisé sera celui de Coupe du monde (annexe A) et les points seront utilisés pour déterminer les meneurs de vitesse de la série de sprint de Nordiq Canada,
- 5.2. Les points seront attribués comme suit :
 - a. Résultats de Coupes Nordiq (P1, P2, P5) pour la catégorie Ouverte seulement.
 - Qualification : 1^{re} place = 100 pts, 2^e = 95, 3^e = 90, etc.

- Résultat en finale : 1^{re} place = 100 pts, 2^e = 95, 3^e = 90, etc.
- b. Résultats des championnats de l'Est OU de l'Ouest (P3)
NOTE : À des fins de pointage, les points d'une seule compétition entre les championnats de l'Est OU de l'Ouest peuvent être utilisés. Les résultats des deux compétitions ne peuvent être combinés. Par exemple, il n'est pas possible d'utiliser les résultats de qualification des championnats de l'Est et les finales de l'Ouest. Les deux résultats doivent provenir de la même compétition.
 - Qualification : 1^{re} place = 100 pts, etc.
 - Résultat en finale : 1^{re} place = 100 pts, etc.
- c. Les classements finaux de chaque genre seront calculés en tenant compte des 6 meilleurs résultats sur 10. Le processus suivant sera utilisé pour créer les classements :
 - Les 6 meilleurs résultats de 10 courses seront utilisés pour créer un classement.
 - Les résultats d'UNE compétition entre les championnats de l'Est ou de l'Ouest seront utilisés.
 - Les points sont cumulatifs.
- d. Les principes appliqués pour les bris d'égalité sont expliqués à l'article 3.2.2 des Règlements de la Coupe continentale FIS [en anglais].

6. Prix

- 6.1. Les trois (3) meilleurs athlètes masculins et féminins recevront une prime en argent lors des championnats canadiens :
 - 1^{re} place : 500 \$
 - 2^e place : 300 \$
 - 3^e place : 200 \$

7. Annexe A : Système de points de Coupe du monde

3.1.1 World Cup points individual competitions

The first 50 athletes will get the following World Cup points in all individual competitions:

1 st place =	100 points	26 th place =	30 points
2 nd place =	95 points	27 th place =	28 points
3 rd place =	90 points	28 th place =	26 points
4 th place =	85 points	29 th place =	24 points
5 th place =	80 points	30 th place =	22 points
6 th place =	75 points	31 st place =	20 points
7 th place =	72 points	32 nd place =	19 points
8 th place =	69 points	33 rd place =	18 points
9 th place =	66 points	34 th place =	17 points
10 th place =	63 points	35 th place =	16 points
11 th place =	60 points	36 th place =	15 points
12 th place =	58 points	37 th place =	14 points
13 th place =	56 points	38 th place =	13 points
14 th place =	54 points	39 th place =	12 points
15 th place =	52 points	40 th place =	11 points
16 th place =	50 points	41 st place =	10 points
17 th place =	48 points	42 nd place =	9 points
18 th place =	46 points	43 rd place =	8 points
19 th place =	44 points	44 th place =	7 points
20 th place =	42 points	45 th place =	6 points
21 st place =	40 points	46 th place =	5 points
22 nd place =	38 points	47 th place =	4 points
23 rd place =	36 points	48 th place =	3 points
24 th place =	34 points	49 th place =	2 points
25 th place =	32 points	50 th place =	1 point